

Mainvilliers le MAG'

n°12

ville-mainvilliers.fr

SEPTEMBRE 2023



DOSSIER

C'est la rentrée !

SOMMAIRE

3. Éditorial

4. La Ville et la vie en images

Photos

6. Politique de la Ville

Budget participatif 2023

7. Citoyenneté

De nouvelles élections pour le Conseil Municipal des Enfants

8. Action économique de proximité

De nouveaux locaux pour l'entreprise ECA

10. ANRU / Urbanisme

Révision et modification du PLU

12. Cadre de vie

Politique de fleurissement de la Ville

13. Développement durable

Semaine européenne du développement durable

14. Dossier

C'est la rentrée !

18. Culture

Découvrez la nouvelle programmation culturelle !

22. Zoom sur les métiers des agents municipaux

Sophie, policière municipale

23. Santé

Mélanie Villeret ouvre un cabinet de kinésiologie

24. Seniors et aînés

Seniors mainvillois : des propositions variées pour tous !

25. Sports

Ecole municipale des sports : le programme reprend

26. Vie associative

AGIRabcd28, devenez bénévole !

28. Economie Sociale et Solidaire

Reconstruire ensemble : venez nombreux à la Fête de la récup' !

29. Focus

Focus sur Sandrine Montbailly

30. À toutes fins utiles

Coordonnées

31. Paroles d'élu(e)s

Pour Mainvilliers ensemble, continuons !
Ensemble Passons à l'Action



Directrice de la Publication : **Michèle Bonthoux**

Rédaction :

Ville de Mainvilliers

Hôtel de ville - Place du Marché - CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex. Tél : 02 37 18 56 80. Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Crédit photo : Freepik, iStock, service communication, Max Doyen, Samir Kasmi, ANMA Architectes Urbanistes, HPEL, Mélanie Villeret, Association des Jumelages.

Couverture : Ecole élémentaire Pierre de Coubertin

Impression :

TOPP Graphic

5, ZA Croix Saint Mathieu

28320 Gallardon

Tel : 02 37 31 08 00

IMPRIM'VERT* © 2020 - 6219

Démarche de diminution
de l'impact environnemental





Édito

La Ville continue de se réinventer

Madame, Monsieur,

La rentrée de septembre est la période de l'année où fourmillent les nouvelles idées, les nouveaux projets. Les enfants repartent, cartables au dos, sur le chemin de l'école, découvrant leur nouvelle classe ou leur nouvelle cour d'école comme c'est le cas à l'école Pierre de Coubertin.

Les travaux de végétalisation de la cour débutés durant l'été sont en cours d'achèvement et laissent place à un nouvel espace plébiscité aussi bien par les enfants que par les enseignants.

De même, le Pôle Petite Enfance, ouvert depuis le 1^{er} septembre, regroupe les activités autour de l'accueil du jeune enfant et de la parentalité. Il offre une prise en charge globale des enfants en matière de garde, d'activités et de problématiques en un même lieu. L'inauguration est fixée au 13 octobre prochain à 18h30.

Tous ces travaux de redynamisation peaufinent la ville et lui dessinent doucement un nouveau visage plus attrayant pour l'ensemble des Mainvillois.

Depuis quelques semaines, l'étude du projet du futur groupe scolaire a démarré. La « barre Résistance » va laisser la place à un équipement d'avenir, regroupant sur un même site, deux écoles. Le début du chantier est prévu au dernier trimestre 2024 pour une fin de travaux prévisionnelle en milieu d'année 2026. Ce projet phare, porté par la municipalité, sera l'équipement majeur de la transformation du quartier Tallemont-Bretagne.

La rentrée est également le temps de la reprise des activités culturelles et artistiques. Notre ville, avec plus de 50 associations sur son territoire, est riche de son tissu associatif, qui participe au « bien vivre ensemble » auquel nous sommes particulièrement attachés. La nouvelle programmation culturelle 2023/2024 promet une palette de découvertes où chacun trouvera son bonheur : humour, théâtre, rap, folk et bien d'autres encore !

Mainvilliers se transforme et accueille des enseignes dynamiques. De nouveaux commerces ont élu domicile dans notre ville et nous leur souhaitons la bienvenue. Je remercie les commerçants mainvillois du soutien financier qu'ils ont apporté au club sportif mainvilliers football pour leur ascension en National 3. Encore toutes mes félicitations à l'ensemble de l'équipe qui porte fièrement les couleurs de notre ville !

Je vous souhaite à toutes et tous, une excellente rentrée.

Bien à vous,

Michèle Bonthoux
Maire de Mainvilliers
Conseillère régionale

AGENDA

• **Du 26 septembre au 6 novembre** :
vote pour le Budget participatif

• **Vendredi 13 octobre**, à 18h30 : inauguration
des nouveaux locaux du pôle petite enfance

• **Samedi 14 et dimanche 15 octobre**, à la salle
des fêtes, à 12h : repas des seniors

• **Vendredi 20 octobre**, à la salle des fêtes, à
20h30 : Jil Caplan Trio

• **Jedi 16 novembre**, en mairie (salle
d'honneur) : élections du Conseil Municipal des
Enfants

• **Samedi 18 novembre**, à la salle des fêtes, de
10h à 17h : Fête de la Récup'



Le 14 Juillet, Fête Nationale dans la cour de l'école Emile Zola.



Jobs coup de pouce : Du 10 juillet au 31 août, la Ville a accueilli 20 jeunes répartis dans les services municipaux. Ils ont occupé un poste pendant deux semaines et ont été encadrés par des agents qui les ont initié et guidé dans leurs missions.



Le 2 septembre, les Mainvillois ont pu découvrir la Fête du sport et de la culture au parc des Vauroux.



Du 16 au 18 juin, la Ville a organisé la fête de la Saint-Hilaire au parc des Vauroux sur le thème « Fêt'arts ».



« Anim' Vacances » : du 5 au 28 juillet, des animations gratuites ont été proposées à l'espace familial sports et loisirs de la Bilterie situé au stade Bernard Maroquin.



Le 30 août, en salle d'honneur de la mairie : signature du contrat d'objectif sportif avec le club sportif Mainvilliers football.





Budget participatif 2023 : ouverture des votes dès le 26 septembre



La Ville a lancé le 20 mars sa 2^{ème} édition du budget participatif. 22 idées ont été proposées par des Mainvilloises et des Mainvillois.

Le Comité de Pilotage du Budget Participatif les a étudiées avec soin, afin de s'assurer qu'elles respectaient bien les critères de recevabilité. Puis les agents de la Ville se sont assurés de leur faisabilité et leur réalisation.

Dès le 26 septembre et jusqu'au 6 novembre, tous les habitants devront voter pour 3 d'entre elles.

Plusieurs possibilités pour voter :

- le site internet : jeparticipe.ville-mainvilliers.fr
- ou en déposant un bulletin de vote (remis sur place) dans une urne prévue à cet effet :
 - à la Maison des Projets ouverte les mardis après-midi (13h30-17h30) et jeudis matin (9h-12h30)
 - à l'accueil de la mairie
 - au CSE Jules Verne
 - à la bibliothèque
 - au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

Informations à la Maison des Projets : 02 37 18 56 74

Budget participatif 2022 : inauguration des idées lauréates

Les idées pour lesquelles les habitants ont voté en 2022, vont être réalisées en cette fin d'année. Une inauguration des différentes réalisations est prévue à la fin du mois de novembre dès que les arbres du projet « Un petit Mainvillois, un arbre » seront plantés. **La date sera précisée aux lauréats, aux partenaires et aux parents des enfants nés en 2022.** Les détails du déroulé de cette manifestation seront communiqués à l'ensemble de la population sur le site internet de la Ville.

Pour rappel, les 4 idées lauréates sont :

- un **banc connecté**, en centre-ville, pour recharger votre téléphone portable via des panneaux solaires

- une **micro-forêt urbaine** « un petit Mainvillois = un arbre », dans le quartier des Grandes Ruelles, rue Roger Roquain, avec 136 arbres représentant les 136 Mainvillois nés en 2022

- une **borne de réparation pour les vélos**, devant la salle des fêtes, équipée de 3 tournevis (plat, cruci-forme et Torx), d'une clé mixte, de 2 démonte-pneus, d'une clé étoile, d'un manomètre avec double graduation (bar/psi)

- un **vélo pour recharger son téléphone portable**, à l'espace familial sports et loisirs de la Bilterie (stade Maroquin), il suffira de pédaler pour générer de l'énergie

Maison des Projets : mise à jour de la maquette

Le Projet de Renouvellement Urbain s'actualise au fur et à mesure des études, enquêtes menées par différents cabinets. Par ailleurs, l'avenant à la convention, intégrant ces mises à jour, a été signé le 14 juin dernier par les différents partenaires.

Une maquette, située à la Maison des Projets, est à votre disposition pour mieux visualiser le projet.

Maison des Projets : place du Marché.
Tél : 02 37 18 56 74. Ouverture les mardis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 9h à 12h30.





De nouvelles élections pour le Conseil Municipal des Enfants

Les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME), élus en 2021, ont achevé leur mandat en juin dernier. De nouvelles élections auront lieu le jeudi 16 novembre prochain pour les enfants fréquentant l'école élémentaire et le jeudi 30 novembre pour les collégiens.

Les jeunes qui désirent se porter candidats doivent :

- être âgés de 9 à 14 ans
- être scolarisés ou résidents à Mainvilliers

Tout acte de candidature doit être fait sur le formulaire prévu à cet effet, signé par les représentants légaux.

Si tu souhaites être candidat : tu peux te renseigner à la Direction de la vie Locale au 02 37 18 37 25.

Pour les enfants scolarisés à Mainvilliers

Pour être candidat au CME, il faut être scolarisé en classe de CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème} dans les établissements scolaires de Mainvilliers. Les candidatures devront être déposées auprès des chefs des établissements.

Pour les enfants Mainvillois non scolarisés à Mainvilliers

Les candidats au CME en classe de CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème} non scolarisés à Mainvilliers doivent déposer leurs candidatures à la mairie, à l'attention de Madame le Maire entre le lundi 2 octobre et le vendredi 20 octobre.



Le Conseil Municipal des Enfants, c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Enfants est une instance qui rassemble des jeunes souhaitant s'investir et s'impliquer davantage dans la vie de leur commune. Il répond à 2 objectifs :

- instaurer un véritable dialogue entre les élus adultes et les jeunes
- permettre aux jeunes élus de réaliser des projets dans un cadre de participation à la vie sociale et citoyenne

Les membres du CME sont élus pour 2 ans. Ils se réunissent régulièrement en groupe de réflexion pour travailler, avec leur animatrice Sylvie, sur un thème précis de leur choix : environnement, sports, loisirs, etc. Les jeunes conseillers se réunissent ensuite en séance plénière où les projets sont débattus puis arrêtés. En outre, la formation de jeunes élus, notamment avec les responsables de l'UNICEF, comprenant généralement la visite de la mairie, une ou des rencontres avec des représentants politiques, leur permet de mieux comprendre le fonctionnement des institutions.

Devenir membre du CME nécessite d'avoir des idées et de tenir ses engagements en participant activement aux réunions.



Le Conseil Municipal des Enfants 2021-2023 en compagnie de Michèle Bonthoux, Maire et Conseillère Régionale, et de Jean-Paul Rafat, Adjoint au Maire, chargé du Développement Durable et budget participatif

De nouveaux locaux pour l'entreprise Espace Combles Aménagements



Nous avons restauré l'église de Béville-le-Comte ou encore les châteaux de Sonchamp et Sours. »

L'entreprise s'étoffe et se compose, à présent, de 13 salariés dont 6 charpentiers, 6 plaquistes et 1 assistante de direction. L'acquisition de nouveaux locaux s'étendant sur 1200 m² permet d'avoir plus d'espace pour les découpes de bois. « Nous sommes équipés de machines de taille de charpente, avec logiciel numérique, qui usinent des pièces allant jusqu'à 7 mètres », détaille Nicolas Tremblay.

« Ce nouvel espace est également une opportunité pour accueillir des apprentis dans de bonnes conditions comme des jeunes du CFA, des stagiaires ou encore des compagnons sur le tour de France, » confie-t-il.

Fière de son tissu économique dynamique, la municipalité met tout en œuvre pour accompagner les commerçants dans leurs démarches.

Contact : ECA, 8 rue Georges Charpak.
02 37 36 81 99

L'entreprise Espace Combles Aménagements, présente sur la commune depuis plusieurs décennies, vient d'élire domicile dans de nouveaux locaux, plus vastes, rue Georges Charpak.

Créée en 1991 par André Tremblay, l'entreprise Espace Combles Aménagements (ECA) proposait essentiellement ses services en isolation/placo et aménagements de combles. Depuis maintenant trois ans, Nicolas Tremblay, son fils, dirige l'entreprise. Ancien Compagnon du Devoir, Nicolas oriente davantage l'entreprise sur la restauration de monuments classés, la charpente et les ossatures bois.

« Mon cœur de métier, c'est la charpente, » explique le jeune chef d'entreprise, « nous avons axé nos services sur la construction de charpente traditionnelle, charpente bois, mais aussi sur la réalisation d'ossatures bois comme les extensions de maison bois, les pergolas, carports et la restauration de monuments.



Info +

La Ville doit organiser une commission courant septembre, pour analyser deux demandes de nouveaux commerçants sur le marché du jeudi, à savoir un poissonnier et un maraîcher.

L'EARL du Lavo, présente sur le marché du vendredi, proposera des pommes de terre vendredi 13 octobre prochain.



Ouverture du CrossFit Autricum



C'est avec plaisir que nous vous informons de l'ouverture de la salle de sport CrossFit Autricum depuis le 13 septembre. Les 3 associés Alexandre, Marie et Damien sont passionnés dans leur activité, en lien

avec 2 autres salles similaires à Chartres et à Lucé. Ils proposent des cours de crossfit, un mélange de gymnastique, de cardio et d'haltérophilie, pour se maintenir en forme.

« Ce sport est abordable pour tous, en adaptant les exercices à chacun. L'objectif est de bouger avec tout son corps en variant les mouvements et à l'aide de différents outils comme les anneaux, le vélo ou les tractions », soulignent-ils. Les cours sont animés par un coach devant une douzaine de personnes. Les séances durent une heure et se déroulent tout au long de la journée. Des séances en libre accès sont aussi possibles pour ceux qui le souhaitent.

Plusieurs formules sont proposées, en abonnement ou à la séance. Ouvert du lundi au samedi.

Contact : CrossFit Autricum, 5 impasse Paul Langevin. 06 63 93 07 20

Marché alimentaire : 2 nouveaux commerçants



Deux nouveaux commerces ont rejoint le marché alimentaire du jeudi :

- Gildirim Cemal propose des spécialités turques comme des galettes garnies.



- Patricia Phesor, traiteur antillais au nom de Plesi Karukera (plaisir de la Guadeloupe) : de nombreux plats aux couleurs des Antilles à emporter ou en livraison

Nous leur souhaitons la bienvenue !



Révision et modification du Plan local d'urbanisme

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est un document juridique de portée générale et réglementaire qui s'impose à tous. Il prévoit et dessine la géographie du territoire de demain et permet d'orienter les projets de travaux et de constructions, en considérant les caractéristiques de notre patrimoine et son architecture ainsi que son environnement. **Il prévoit et organise l'avenir de notre territoire communal, définit et réglemente l'usage des sols et détermine les droits à construire sur chaque parcelle.**

Révision et modification en cours

Concernant la révision de notre PLU, 3 orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques et 6 sectorielles ont été réalisées, ces dernières traduisant les orientations de la commune pour les années à venir. Actuellement, la Ville s'implique à retravailler et adapter sa nouvelle réglementation. Ainsi, le nouveau PLU devrait être exécutoire au 1^{er} semestre 2024.

Concernant la modification de notre PLU, cette dernière a été approuvée lors du dernier conseil municipal afin d'entériner ses nouvelles règles.

Quelles sont les missions du service aménagement urbain ?

La principale mission du service concerne **l'aménagement et l'organisation des différents espaces urbains de notre commune dans le respect du bien-être de chacun en considération des relations sociales et fonctionnelles nécessaire à la vie de chaque espace.** Le service aménagement urbain est chargé du suivi de l'ensemble des demandes et des autorisations relevant du droit des sols et de son aménagement.

Considérant le bon positionnement de Mainvilliers dans l'agglomération chartraine (proximité avec le pôle multimodal), la commune bénéficie d'une attractivité pour les porteurs de projets. Les axes historiques de la commune (rue de la République, rue du Château d'eau, rue Paul Bert, avenue Pierre Chesnais et avenue de la Résistance) sont particulièrement visés du fait du potentiel de mutabilité et de densification. Pour le bien-être de chacun, il nous faut maîtriser cette urbanisation. Cela passe notamment par la mise en œuvre d'une taxe d'aménagement majorée ainsi que par la révision du PLU.

Pour rappel, pour toute réalisation de travaux, vous devez déposer une autorisation d'urbanisme en favorisant la voie dématérialisée via la plateforme e-permis.

Zac des Clozeaux



Projets terminés, en cours et à venir

La Ville s'est associée avec Cerqual Qualitel afin de se doter d'une certification des constructions qui s'appliquera aux nouveaux projets portés sur la commune afin de s'assurer des qualités environnementale, architecturale et sociale.

Boisville 1 : Le chantier de Boisville 1 a démarré en mai 2005. La Ville a procédé à la rétrocession ainsi qu'à la clôture de la ZAC. Dorénavant, c'est notre PLU qui s'appliquera. Aujourd'hui, Boisville accueille environ 200 familles.

Zac des Clozeaux : La zone d'aménagement concertée (ZAC) des Clozeaux a été créée en février 2014. La première tranche touchant à sa fin, la ZAC des Clozeaux accueillera au total 120 familles. La tranche 2 est en cours et le travail se poursuit.

7 rue des Clozeaux : La construction de 17 logements collectifs du T1 au T3 en accession à la propriété par le groupe Nexity est en cours.

24 rue du Château d'eau : Les travaux de construction de 5 maisonnettes sont en cours. Au total, il y aura 20 logements.

171 rue de la République : Ce projet concerne 46 logements collectifs du T1 au T4. La date prévisionnelle des travaux est fixée en début d'année 2024.

6 bis rue Pasteur : Un projet concernant la réalisation de 7 pavillons va voir le jour.

Boisville 2 : La construction d'une centaine de logements, 50 % en accession à la propriété et 50 % de logement social (dans le cadre de la reconstitution de l'offre ANRU) est prévue sur le secteur dans les mois à venir.

Allée du Bois du Château / rue Jean Perrin : La construction de 11 maisons individuelles par Habitat Eurélien va bientôt démarrer.

6 rue Anatole France : Ce projet porté par Habitat Eurélien concernera 6 logements collectifs (3 T2 et 3 T3).

ZAE du Vallier : Une réflexion sur l'avenir de la zone d'activité économique (ZAE) est en cours et notamment sa mutation vers plus de mixité sociale et fonctionnelle.

Urbanisation Mandela-Fouré : La municipalité souhaite réaliser sur ce secteur des aménagements urbains d'intérêt général, maîtriser la gestion foncière et contrôler son urbanisation.



ZAE du Vallier

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) finance le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU). L'ANRU accompagne la commune pour transformer en profondeur le quartier Tallemont-Bretagne et le centre-ville, afin de résoudre les dysfonctionnements urbains et redonner de l'attractivité au cœur de ville tout en adaptant le quartier aux enjeux de demain.

Aussi, dans une logique de mixité sociale, **413 logements sociaux seront à terme déconstruits** (dont 147 le sont déjà avec la démolition de la « Banane »). **Le projet prévoit également la réhabilitation de 40 logements sociaux (barre Jaurès) et l'embellissement général du cadre paysager avec reprise des espaces verts et création de lieux pour favoriser de nouveaux usages** (jeux pour enfants, espaces détente et sportif, jardins partagés, etc.) porté par le bailleur social Habitat Eurélien dans le quartier Bretagne.

C'est pourquoi la Ville a missionné SOLIHA (association solidaire pour l'habitat) pour l'élaboration d'une convention de plan de sauvegarde pour cette copropriété. Il s'agit non seulement d'actualiser les données techniques, financières, d'occupation mais aussi d'accompagner la réflexion des copropriétaires sur le devenir de la copropriété en lien avec le projet urbain.

Concernant les équipements publics, le projet de renouvellement urbain comprend la création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et de l'extension du pôle petite enfance, tous deux déjà livrés. Le projet prévoit également la construction d'un nouveau groupe scolaire et la réhabilitation et l'extension d'un pôle culturel (médiathèque, salle culturelle et salle polyvalente).



Politique de fleurissement de la Ville

Depuis juin dernier, la municipalité a décidé de ne plus perdurer le fleurissement du balcon de l'Hôtel de Ville, en place depuis 25 ans.

L'évolution des pratiques nous conduit vers plus de sobriété, dans le cadre des objectifs fixés dans l'Agenda 21, des mesures de restriction d'eau de



plus en plus tôt en saison depuis plusieurs années et de notre impact au regard des ressources de la planète.

Le saviez-vous ?

- Le fleurissement hors sol (jardinières, balconnières..) peut consommer 8 à 10 fois plus d'eau qu'un massif au sol.
- Sur l'ensemble des massifs de la ville, depuis près de 10 ans, l'optimisation des moyens humains, techniques et choix des végétaux, permet une économie de plus de 1000 m³ d'eau chaque année.

Conseil du jardinier :

Privilégiez les plantations en pleine terre, les plus sobres en arrosage comme les vivaces, graminés, arbustes qui sont adaptés à la sécheresse, accompagnés systématiquement par une couverture végétale ainsi qu'un paillage de 6 à 10 cm d'épaisseur.

Aménagement Pôle Gare : réunion publique le 4 octobre

Une réunion publique au sujet des travaux d'aménagement du Pôle Gare et des déviations qui seront mises en place se déroulera le mercredi 4 octobre à partir 18h30 à la salle des fêtes.

En présence de Michèle Bonthoux, Maire et Conseillère Régionale, et d'élus de la Ville de Chartres, Franck Masselus, Président-directeur général de Chartres Aménagement et 2^{ème} Adjoint au Maire aux Finances et à la Prospective, ainsi que Karine Dorange, 3^{ème} Adjointe au Maire à l'Urbanisme et aux Travaux et Guillaume Bonnet, 6^{ème} Adjoint au Maire au Commerce et à l'amélioration du Cadre de vie.



Les travaux sur la commune

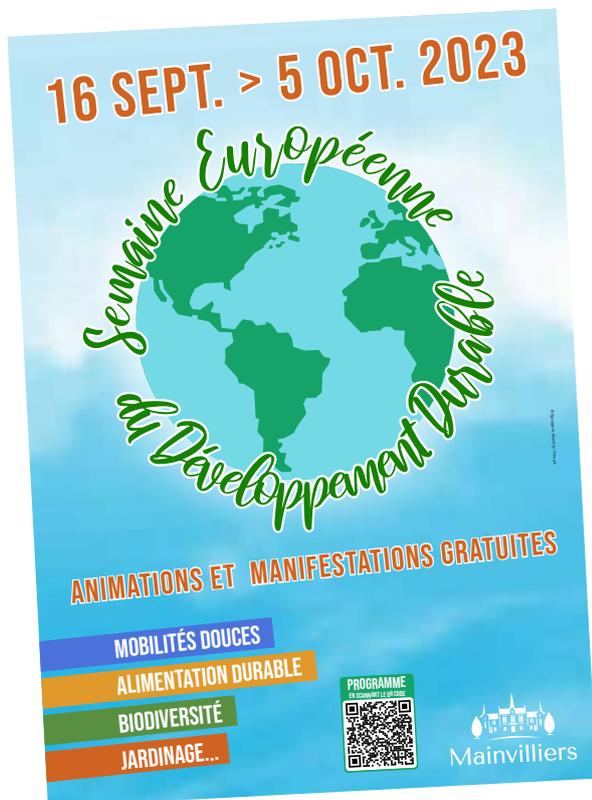
- **Petite barre Résistance** : travaux de démolition cet automne, pour laisser place à la construction du futur groupe scolaire
- **Petite barre Jaurès** : travaux d'isolation, de bardage, de peinture et de privatisation des espaces, en lien avec le bailleur Habitat Eurélien
- **Avenue Gambetta** : les travaux de réaménagement des contre-allées sont terminés. Une piste cyclable a été prévue.
- **Stade Maroquin** : afin de répondre aux normes et au cahier des charges pour l'homologation en nationale avec la montée du CSM football, la Ville engage des travaux des vestiaires sous la tribune



Semaine Européenne du Développement Durable

La Semaine Européenne du Développement Durable se déroule jusqu'au 5 octobre sur la commune. Des animations et manifestations gratuites sont proposées.

Découvrez la suite du programme !



• **Jusqu'au mercredi 27 septembre**
9h-12h et 14h-17h, mairie (salle d'honneur) :
Exposition sur les arbres remarquables
d'Eure-et-Loir

L'association Arbres 28 & Environnement vous propose de plonger dans la splendeur des arbres remarquables d'Eure-et-Loir et de toute la France le temps d'une exposition photo. Un voyage captivant au cœur de la nature, mettant en lumière la diversité et la beauté de ces gardiens silencieux de notre environnement. Découvrez les histoires fascinantes de ces géants végétaux, témoins de l'histoire locale. L'exposition sera visible du lundi au vendredi, de 9h à 12h puis de 14h à 17h.

• **Jusqu'au vendredi 29 septembre**
12h, foyer restaurant : Repas 100% local

Des menus 100 % produits locaux sur toute la semaine avec distribution de fiches recettes « anti-gaspi » pour adopter les bons réflexes à la maison. Sur inscription auprès de Sonia Duval au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart, 3 rue du 14 Juillet, 02 37 18 56 84, foyer-foucart@ville-mainvilliers.fr . Ouvert aux personnes retraitées et à leurs invités. Tarif de 5,35 € à 8,70 € pour les Mainvillois ; 12 € pour les non Mainvillois.

• **Mercredi 27 septembre**
- 10h-12h, foyer restaurant : Café foyer la pause papote et marché fermier

Un temps d'accueil proposé avec la possibilité de partager un café, un thé mais aussi de faire des achats auprès de producteurs locaux. Entrée libre. Ouvert à tous.

- **14h-17h30, bibliothèque : Atelier créatif de hérisson en papier, l'art du pliage**

A partir de 7 ans. Donnons une seconde vie aux livres en les recyclant, tout en découvrant l'art minutieux du pliage. Béatrice Turle vous propose de transformer des livres en de jolis hérissons. Les livres à recycler seront fournis pour cet atelier. Réservation obligatoire : à la bibliothèque, 131 avenue de la Résistance ou au 02 37 21 84 57 ou ADULTEPRET@ville-mainvilliers.fr

• **Vendredi 29 septembre**
20h15, départ devant la mairie : Balade nocturne à vélo

Joignez-vous à nous pour découvrir les illuminations de Chartres en lumières durant une balade nocturne à vélo, accompagnée par l'USEP 28, et une visite guidée par C'Chartres Tourisme ! Venez avec votre vélo. Inscriptions et renseignements auprès de l'USEP par téléphone au 06 18 27 19 52.

• **Mardi 3 octobre**
10h-17h30, square d'Anjou : Atelier jardin en lasagne

L'association « Les Jardins Partagés - La Passerelle » développe les activités pour sensibiliser le plus grand nombre au respect et à la protection de l'environnement, par le biais du jardinage en réalisant des ateliers sur les thématiques d'une consommation alimentaire saine. L'association vous initiera à la pratique du jardin en lasagne qui permet de développer une culture en limitant la consommation de l'eau et en réduisant les impacts sur le sol.

• **Jeudi 5 octobre**
9h, square d'Anjou : Atelier d'information sur les poulaillers

L'association « Les Jardins Partagés - La Passerelle » sera présente pour vous informer sur l'utilisation et l'entretien d'un poulailler dans le but d'accompagner ceux et celles qui souhaiteraient en installer un.

Le futur groupe scolaire se dessine

Projet phare porté par la majorité, le futur groupe scolaire Hugo-Zola sera l'équipement majeur dans le cadre de la transformation du quartier Tallemont-Bretagne de la Ville.

En lien avec le nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), à proximité du centre socio-éducatif Jules Verne, de la bibliothèque Jean de la Fontaine et de la salle des fêtes, la construction du groupe scolaire est une opportunité urbaine et architecturale inédite.

La municipalité souhaite « faire la ville de demain ensemble » avec la conception d'une école aux hautes qualités d'usage en un lieu unique.

Faire avec l'existant, c'est la première démarche durable actée avec le regroupement de 2 écoles importantes sur un seul site : l'école élémentaire Emile Zola et l'école maternelle Victor Hugo qui partageront avec l'ALSH une nouvelle cantine au rez-de-chaussée ainsi que la cour de l'école maternelle. Sur une surface totale de 5045 m², le nouveau groupe scolaire englobera 21 classes.

Le bien-être et la sécurité des enfants

L'objectif principal de la municipalité est de placer le bien-être des enfants et leur sécurité au cœur du projet. Intégrer un nouveau complexe scolaire entre les arbres existants, en travaillant un bâtiment au cœur d'un écrin paysager permettra de détacher les classes de l'avenue de la Résistance. La totalité de l'alignement des arbres sur la limite ouest ainsi que le bosquet de 3 arbres remarquables sur la pointe sud-est de la parcelle, seront conservés.

L'école est la deuxième maison des enfants, où ils passent une large partie de leur journée. C'est un lieu d'apprentissage, de jeux, d'échanges et d'appartenance.

Tout en étant dans cette mutualisation des moyens, le projet propose de garder une identité architecturale pour chaque école. L'école maternelle se situera au rez-de-chaussée afin d'être facilement accessible par les petits de 3-5 ans. Quant à l'école élémentaire, elle se trouvera aux premier et deuxième étages.

La « barre Résistance » laisse place à un équipement d'avenir pour les Mainvillois, une construction durable, aux usages flexibles et un bâtiment sur mesure largement ouvert sur la nature et le vivant.

L'étude du projet a démarré au mois de septembre. L'objectif est un début de chantier au dernier trimestre 2024 pour une fin de travaux prévisionnelle en milieu d'année 2026.

Objectifs

- Rassembler deux écoles sur le même site
- Partager une nouvelle cantine entre les écoles et l'ALSH
- Partager la cour entre l'ALSH et l'école maternelle
- Un bâtiment enveloppé par une couche végétale de fraîcheur

Esquisse du futur groupe scolaire



Les nouveaux locaux du pôle petite enfance sont ouverts !

Très attendus de tous, les nouveaux locaux du pôle petite enfance « Les Mainvillous », situé au 133 avenue de la Résistance, ont ouvert leurs portes au public depuis le 1^{er} septembre.

Le multi-accueil a réinvesti des espaces rénovés, puis la crèche familiale, le relais petite enfance et le lieu d'accueil enfants-parents Roule Bonhomme ont quitté le site Gambetta afin d'intégrer le nouveau bâtiment « Les Mainvillous ».

Roule Bonhomme a repris les activités depuis le 7 septembre. Les horaires sont toujours les mêmes : 9h à 11h30 et de 14h à 17h (fermé les jours fériés et durant les vacances scolaires).

Un agent d'accueil sera là pour vous recevoir et vous guider dans ce nouvel espace, mais aussi pour essayer de répondre au mieux à vos demandes. Tout le personnel du pôle petite enfance se tient à disposition pour des moments de partage.



Fière de cette réalisation dédiée aux familles, la municipalité inaugurer les nouveaux locaux du pôle petite enfance le vendredi 13 octobre à 18h30.

La cour de récréation de l'école maternelle Coubertin a fait peau neuve !



Depuis la rentrée scolaire, à l'école maternelle Coubertin, les enfants ont pu découvrir leur nouvelle cour de récréation. Les travaux de végétalisation ont débuté cet été pour laisser place à de nouveaux aménagements plus naturels.

La cour est composée de 73 % de sols perméables (terre végétale, copeaux de bois, sol à sable drainant) qui favorisent notamment l'infiltration des eaux

pluviales représentant à terme un îlot de fraîcheur pour le bien-être des enfants.

Les travaux continueront progressivement : aménagement des espaces verts aux vacances de la Toussaint, installation des jeux pendant les vacances de Noël. La cour principale sera rénovée à l'été 2024 et la partie la plus proche de la rue durant l'année 2025.

Ouverture d'un Espace parentalité



La Ville de Mainvilliers est un territoire dynamique concernant le soutien à la parentalité. C'est aujourd'hui une nouvelle étape qui est sur le point d'être franchie avec l'ouverture en 2024 d'un Espace parentalité sur notre commune.

Un lieu ressource pour les parents d'enfants de 0 à 25 ans

Franchir les portes du 133 avenue de la Résistance vous permettra d'être accueilli par des agents qui sauront vous écouter, vous informer et vous orienter vers les professionnels dont vous avez besoin dans votre rôle de parent. Des permanences associatives ou institutionnelles y seront d'ailleurs proposées pour échanger directement avec des professionnels. Une documentation riche sur la parentalité sera également mise à votre disposition.

Lieu de convivialité et de répit, l'Espace parentalité vous permettra aussi de venir vous retrouver entre parents pour échanger sur vos questionnements et vos idées et profiter de l'espace Snoezelen (exploration sensorielle et détente).

Vous pourrez suivre l'évolution du projet, et même choisir son nom, en vous rendant sur les différents canaux de communication de la Ville : site internet ville-mainvilliers.fr, Mainvilliers le Mag', plate-forme participative jeparticipe.ville-mainvilliers.fr et réseaux sociaux (Facebook, Instagram et X).

Mainvilliers crée son jeu sur la diversité des familles !

Si Papa, Maman et les enfants ont encore de beaux jours devant eux, la famille est une notion qui vit et évolue. Il faut dorénavant compter sur des schémas familiaux nouveaux, issus des évolutions sociales et juridiques : mariage laïque, divorce, le mariage pour tous, adoption, avoir des enfants ou pas... toutes ces avancées font que la famille moderne a de multiples réalités.

Il n'est pas toujours évident de parler de cette diversité, qu'on soit enfant ou adulte. C'est pourtant un **enjeu éducatif** important car la comprendre permet d'expliquer que, plus que la forme familiale, ce qui compte c'est l'implication du ou des parents ou de l'adulte pour l'**épanouissement de l'enfant**.

La création d'un jeu, support d'échanges et de convivialité par excellence, sur le thème de la diversité des familles est un projet porté par la Ville dans le cadre de la démarche « Et mon corps j'en fais quoi ? » sur l'égalité et de sa politique de parentalité.

Jeu mainvillois fait avec les Mainvillois : en vous rendant sur la plate-forme participative de la Ville jeparticipe.ville-mainvilliers.fr, vous pourrez vous aussi proposer des questions, défis, dessins, mimes sur le thème de la diversité des familles.



Semaine de la parentalité et Fête des familles



Forte de son succès en 2022 (200 personnes présentes lors de la fête du jeu), la Ville reconduit la Semaine de la parentalité et la Fête du jeu, rebaptisée « **Fête des familles** ».

Du 27 novembre au 1er décembre, plusieurs structures de la Ville liées à la parentalité accueilleront les familles pour une découverte de leurs locaux, de leur fonctionnement et de leurs offres via des ateliers ou des moments d'échange parent-enfant. Ainsi, le Centre Socio-Educatif (CSE) proposera un temps d'éveil spécial « jeux de récup' » et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Roule Bonhomme accueillera les familles dans ses nouveaux locaux du centre-ville. Cette semaine sera également l'occasion de venir découvrir les locaux du futur Espace parentalité de Mainvilliers, structure de soutien aux parents d'enfants âgés de 0 à 25 ans.

Le vendredi 1er décembre de 16h30 à 20h se tiendra la « Fête des familles » à la salle des fêtes : rétro-gaming, escape game, jeux de société, stand sur les vertus de l'ennui... de nombreuses animations, gratuites et en accès libre, permettront aux enfants de tous les âges et à leur famille de s'amuser ensemble. Vous y découvrirez le jeu sur la diversité des familles, réalisation mainvilloise, et participerez à sa création.

L'objectif de la « Fête des familles » est de créer un moment familial, les enfants qui souhaitent y venir doivent donc être accompagnés d'un adulte. Les enfants seuls ne seront pas acceptés. Nous vous attendons nombreux pour ce temps festif et convivial !

Le programme définitif sera accessible courant octobre sur le site ville-mainvilliers.fr



Roule Bonhomme a fêté ses 30 ans !



Les familles sont venues nombreuses avec leurs enfants fêter les 30 ans de Roule Bonhomme, sous un beau soleil, le 6 juillet dernier au site Gambetta.

Piscine à semoule, idées de jeux fabriqués maison, toboggan... plusieurs activités ludiques étaient prévues pour que les tout-petits passent un moment très convivial.

Les enfants ont soufflé les bougies des gâteaux d'anniversaire.

Cet après-midi s'est déroulé en présence des accueillantes et anciennes accueillantes de Roule Bonhomme, ainsi que différents partenaires.

Découvrez la nouvelle programmation culturelle !



La saison culturelle 2023/2024 promet une palette de découvertes sur fond de diversité qui nous est chère. La culture, poumon de notre société, a cette faculté de nous émerveiller, nous faire voyager mais aussi de nous réunir en nous faisant vivre des moments forts. Musique, théâtre, exposition et humour seront à l'affiche.

L'association Humanité et Biodiversité ouvrira la saison avec la conférence « Des forêts, des hommes et de la biodiversité » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème du Patrimoine vivant. L'association Euréliades et la Ville de Mainvilliers raviront les mélomanes à deux beaux moments baroques au mois d'octobre, avec une déambulation poétique et musicale sur le thème de la nature ainsi que le concert de l'Académie Baroque dédié à la musique italienne.

Le folk rock vous enthousiasmera avec le concert de Jil Caplan Trio, aux mélodies gracieuses et envoûtantes. Quant au rap de Marc Nammour et Loïc Lantoine, il retentira dans la salle des fêtes, avec des textes percutants et audacieux.

Dans le cadre du Festival Top in humour, nous accueillerons Alexis le Rossignol, chroniqueur sur France Inter, qui, de sa plume délicate proposera un stand-up détonnant.

La 24^{ème} édition du Festival du Légendaire proposera cette année un voyage dans les imaginaires

des îles de Madagascar ou du Japon, des 1001 nuits ou de Tolkien. De nombreuses représentations sont programmées avec les écoles de la Ville, en compagnie de conteurs, musiciens et auteurs.

Ne manquez pas en décembre, la 2^{ème} édition de « Mainvilliers s'expose » à laquelle nous sommes particulièrement attachés. Face au succès rencontré l'an passé, nous reconduisons cette exposition valorisant les artistes amateurs de la ville et nous vous invitons à venir les découvrir en salle d'honneur de la Mairie.

Les festivités de Noël se dérouleront les 16 et 17 décembre, avec de nombreuses animations dans la ville et un spectacle laser qui fera pétiller les yeux des petits et grands.

**PROGRAMMATION
COMPLÈTE**

EN SCANNANT LE QR CODE



MUSIQUE / LECTURE THÉATRALISÉE
Dame Nature en mots et en notes
Dimanche 1^{er} octobre à 16h30
Salle des fêtes

CHANSON / RAP
Marc Nammour et Loïc Lantoine
et le groupe La Canaille
Vendredi 6 octobre à 20h30
Salle des fêtes





PRÉSENTATION / LITTÉRATURE JEUNESSE

**Accompagner mon enfant
dans le choix de ses livres
Vendredi 13 octobre à 20h30
Bibliothèque Jean de La Fontaine**

CHANSON / MUSIQUE

**Jil Caplan trio
Vendredi 20 octobre à 20h30
Salle des fêtes**



© Mathieu Zazzo

**MUSIQUE BAROQUE / INSTRUMENTALE
ET VOCALE**

**Association Euréliades
Académie baroque
Dimanche 22 octobre à 17h
Église Saint-Hilaire**



© Atiali_Paul

THÉÂTRE / CRÉATION

**Cie Jacques Kraemer
Faust
Du 6 novembre au 3 décembre
Studio-théâtre**



HUMOUR / SEUL EN SCÈNE

**Alexis le Rossignol
Vendredi 17 novembre à 20h30
Salle des fêtes**



© Okobayashi



THÉÂTRE / COMÉDIE

Désiré

**Les 17, 18, 22, 24 et 25 novembre à 20h30
et le 19 à 15h**

La Vaillante

CONTE / MUSIQUE

Souris story

Mercredi 22 novembre à 10h30

Salle des fêtes



© Séverine Cren

CONTES / EN VOYAGE

Tony Havart

Mercredi 22 novembre à 14h30

Salle des fêtes



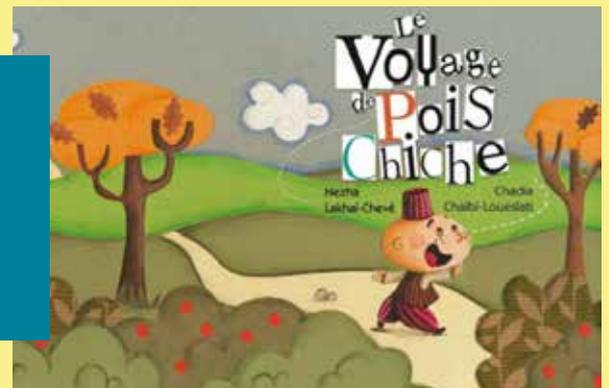
© Marie-Clémence David

CONTE / PERCUSSIONS ORIENTALES

Le voyage de Pois chiche

Samedi 25 novembre à 10h30

Bibliothèque Jean de La Fontaine



EXPOSITION / ART

Mainvilliers s'expose

Les 8, 9 et 10 décembre de 14h à 18h

Salle des fêtes

Votre bibliothèque vous propose les styles « Feel-good » et « Cosy murder » : des romans qui ont la cote !

Le style « feel-good » ou les romans qui font du bien

Depuis une dizaine d'années, nous assistons à un véritable phénomène éditorial avec la publication en continu de romans qui « font du bien » et aux couvertures attrayantes. Les sujets forts qui y sont abordés (développement personnel, rencontre amoureuse, nouvelle trajectoire de vie, etc.) et qui font parfois suite à des événements douloureux, semblent ré-

pondre à une demande récurrente de nos lecteurs : s'échapper du quotidien, ouvrir une parenthèse enchantée, sourire à la vie.

La bibliothèque de Mainvilliers propose à ses lecteurs plus de 250 romans feel-good écrits en majorité par des autrices dont le nom vous sera peut-être familier : Maud Ankaoua, Virginie Grimaldi, Mélissa Da Costa, Lorraine Fouchet, Carène Ponte, Aurélie Valognes, Agnès Martin-Lugand...



Le style « cosy murder » ou les enquêtes champêtres

Les amateurs de romans policiers peuvent eux découvrir des enquêtes d'un nouveau genre, dans un style très anglais, et menées par des détectives attachants que l'on retrouve dans chaque tome. La plupart du temps, les « cosy murder » y sont commis dans un cadre bucolique ou balnéaire, dans un char-

mant village. Crimes, vols ou histoires de famille se déroulent en effet au sein de petites communautés chaleureuses et apparemment bien tranquilles...

Plusieurs auteur(e)s s'illustrent dans ce nouveau genre également appelé « cosy mystery » ou « cosy crime » : M.C. Beaton, Jean et Margot Le Moal, Julia Chapman, Nadine Monfils, Hannah Dennison, S.J. Bennett...





Sophie, policière municipale



Mainvilliers le Mag' : Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?

Sophie : Un policier municipal a pour mission principale de faire respecter le bon ordre, la tranquillité et la salubrité. Avec mes collègues, nous faisons des patrouilles pédestres et en VTT dans les quartiers, et de la surveillance des habitations pendant les vacances des administrés qui nous les signalent via l'opération tranquillité vacances (OTV).

La médiation fait partie de notre quotidien afin de régler certains conflits. Parfois, nous sommes obligés de faire de la répression par le biais des contrôles de vitesse ou de gérer les délits routiers en dressant des procès-verbaux, ainsi que d'effectuer des mises en fourrière.

Du côté des groupes scolaires, nous surveillons et sécurisons les entrées et sorties d'écoles. Nous intervenons aussi dans les classes pour faire de la sensibilisation sur le code de la route avec les permis piétons et vélos.

Enfin, nous gérons les objets trouvés ainsi que les demandes d'arrêtés municipaux liés notamment à la circulation et aux travaux. Nous pouvons aussi effectuer diverses tâches administratives comme les mains courantes.

MM : Quels sont les avantages de votre profession et vos motivations ?

S : C'est un métier diversifié, on ne s'ennuie pas avec toutes les missions qui sont les nôtres. On ne fait jamais la même chose, que ce soit sur le terrain ou

sur l'aspect administratif, avec des horaires parfois décalés le soir et le week-end.

Ce qui me plaît dans cette profession, c'est de privilégier la prévention afin de sensibiliser les citoyens. J'apprends mon métier chaque jour avec passion. J'aspire à une évolution de carrière pour, pourquoi pas, être chef de service dans le futur.

MM : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

S : Notre métier est indispensable car nous réglons beaucoup de différends et apportons des solutions au quotidien. Nous nous servons d'outils comme la vidéo protection qui est très utile pour la police nationale par exemple lors des récentes émeutes. Nous avons dû faire face à ces événements sur le terrain avec nos moyens pour éviter au maximum les dégradations.

Infos pratiques

Adresse :

Provisoirement, l'accueil de la police municipale se fait au sein de la mairie aux horaires habituels.

Téléphone :

02 37 18 55 70

Mélanie Villeret ouvre un cabinet de kinésiologie



Infirmière depuis 10 ans, je me suis formée à la kinésiologie ces deux dernières années. Aujourd'hui, j'ouvre mon cabinet à Mainvilliers dans lequel j'exerce ce nouveau métier de kinésologue. La kinésiologie est une technique de rééquilibrage

psychocorporelle et émotionnelle qui s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Cette approche consiste à soulager un mal-être ou des douleurs provenant de blocages physiologiques, émotionnels ou psychiques grâce à des techniques d'équilibrations découlant de la Médecine Traditionnelle Chinoise et des Neurosciences.

La kinésiologie peut aider sur des problématiques physiques (douleurs, maladies, etc.) et psycho-émotionnelles (stress, peurs, phobies, anxiétés, angoisses, difficultés d'apprentissage, de sommeil, d'alimentation, etc.). Elle améliore, entre autres, la gestion du stress, la communication avec soi et l'autre, la confiance en soi, l'estime de soi, la prise de décision, les performances physiques et intellectuelles. Cette pratique professionnelle est un formidable outil qui vous aide à comprendre la cause d'un mal-être, à trouver des réponses et des solutions et à atteindre vos objectifs.

La kinésiologie couvre ainsi un large domaine d'application : professionnel, familial, personnel, éducatif, ou sportif.

Cabinet de kinésiologie de Mélanie Villeret :
158 rue de la République. 07 66 41 21 63
metamorphosekinesiologie.com

Thierry Peterschmitt, nouveau directeur de l'Hôpital Privé

« Je dirige des établissements de santé depuis plus de 20 ans et c'est avec plaisir que je rejoins l'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir (HPEL) à Mainvilliers pour en assurer la direction.

Je découvre un hôpital privé doté de nombreux atouts pour le territoire avec ses 19 spécialités médicales et chirurgicales et de vrais projets à destination des patients, par exemple par le biais d'hôpitaux de jour, le Fast-Track (circuit rapide et spécifique), notamment pour l'ophtalmologie et l'endoscopie.

Je rencontre tous les jours des professionnels de santé compétents, motivés et prêts à assurer quotidiennement une prise en charge de qualité des patients.

Les défis du secteur de la santé sont nombreux et nous les relèveront en équipe.

Enfin, nous souhaitons que l'HPEL se développe en intégrant l'innovation au service des malades. »

Hôpital Privé d'Eure-et-Loir : 2 rue Roland Buthier
02 37 18 41 00





Seniors Mainvillois : des propositions variées pour tous !



C'est la rentrée et comme partout l'heure de la reprise des activités au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart. Voici un rappel des propositions qui rythment la programmation de la structure dédiée aux seniors :

Atelier remue-méninges, le lundi de 11h à 12h

Gymnastique d'entretien, le mardi de 11h à 12h (moyennant cotisation)

Café foyer, la pause papote le mercredi de 10h à 12h

Yoga seniors, le jeudi de 11h à 12h (moyennant cotisation)

Groupe de parole animé par la psychologue Delphine Ferrand, un vendredi par mois – ce temps de parole privilégié est proposé gratuitement afin de permettre de mettre des mots sur les maux.

A noter que la conférence des financeurs de la Maison Départementale de l'autonomie du Conseil départemental a renouvelé sa confiance dans les projets portés par la structure en accordant deux subventions, une pour l'atelier remue-méninges et une pour le groupe de parole. Un soutien apprécié qui permet d'inscrire ces actions dans la durée.

Comme à son habitude, le foyer complète ces rendez-vous programmés par des sorties diverses et

variées, des lotos, des séances détente et bien-être avec une socio-esthéticienne et autres rendez-vous sous forme de programmation mensuelle.

Le foyer restaurant sera mobilisé du 2 au 6 octobre pour mettre en lumière les seniors à l'occasion de la Semaine bleue. S'appuyant sur son thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver » la structure proposera des temps de partage et d'échanges entre générations afin de favoriser le vivre ensemble comme une visite de la ferme les petites Guignières avec des bénéficiaires de l'épicerie solidaire, un bowling avec des adolescents ou encore un débat avec des collégiens sur la place des seniors dans notre société.

Côté restauration, reconduction du moules/frites tous les premiers vendredis du mois et une choucroute est prévue au menu le lundi 16 octobre.

Le lundi 6 novembre à 14h, une pièce de théâtre interactive « un bel automne » sera proposée à la salle des fêtes de Mainvilliers. Cette création pleine d'humour suivie d'un débat de la Compagnie Sara Veyron du Théâtre du Chaos aborde la prévention des risques d'isolement, de mal-être et de dépression. Ouvert à tous les seniors, en entrée libre.

Pour toutes ces actions et animations, rapprochez-vous du foyer restaurant Marie-Hélène Foucart : 3 rue du 14 Juillet. 02 37 18 56 84. foyer-foucart@ville-mainvilliers.fr



Rappel : inscrivez-vous au repas des seniors et des aînés !



Vous êtes habitant(e) de Mainvilliers, né(e) en 1953 et avant, vous êtes convié(e) au repas des seniors ! Au choix : samedi 14 ou dimanche 15 octobre.

Votre épouse ou époux est également invité(e) quel que soit son âge. Si vous êtes une personne célibataire ou veuve vous pouvez venir accompagnée d'un invité moyennant une participation financière de 30 €.

Inscriptions jusqu'au mercredi 4 octobre : au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart (3 rue du 14 Juillet) du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 15h.

Les personnes n'ayant jamais participé au repas des seniors et des aînés devront se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au moment de l'inscription. Renseignements auprès de Sonia Duval au 02 37 18 56 84



Ecole municipale des sports : le programme reprend



Les séances, à destination des 5-11 ans, permettent la découverte d'activités sportives par cycles, encadrées par des éducateurs diplômés. Au programme : course d'orientation, athlétisme, badminton, pétanque, golf, roller, hockey...

Formule à l'année suivant quotient familial de 12,75 € à 45,25 € (Mainvillois) et 52,05 € (non Mainvillois)

Suite aux inscriptions qui ont déjà commencé, il reste encore des places disponibles, notamment pour les grands (du CE2 au CM2). Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant, vous pouvez récupérer le dossier d'inscription sur place lors d'une séance de l'Ecole municipale des sports, ou bien au secrétariat de la Direction de la Vie Locale (129 avenue de la Résistance. Tél : 02 37 18 37 20).

L'Ecole municipale des sports est mise en place depuis le 13 septembre. Elle se déroule au gymnase Bernard Maroquin **le mercredi matin en période scolaire, de 10h30 à 11h30.**

L'action économique au service du sport

Afin de soutenir le Club Sportif Mainvilliers Football et sa montée en 3^{ème} division Nationale, la Ville remercie chaleureusement tous les sponsors qui ont contribué à l'effort financier pour faire vivre l'équipe. Un grand merci et bravo à tous les joueurs !



A droite : Luc Lamirault, Député, en compagnie de Jacques Guillemet, Samir Kasmi et Frédéric Guincêtre.



Pour prendre connaissance des associations présentes sur la ville, n'hésitez pas à télécharger le guide des associations sur le site internet ville-mainvilliers.fr ou de venir le retirer auprès de la Direction de la vie locale.

AGIRabcd28, devenez bénévole !



À AGIRabcd28, être bénévole c'est s'impliquer pour un monde qui met l'humain au cœur de notre société. C'est

L'Association Générale des Intervenants Retraités est ouverte aux personnes de tout âge, elle est reconnue d'utilité publique. Elle vous offre l'opportunité d'investir votre expérience humaine et professionnelle, en fonction de votre disponibilité, au sein d'un groupe convivial qui assure votre formation et vous accompagne sur le terrain.

AGIR dans les domaines de l'éducation et du social : soutien scolaire, parrainage de jeunes dans leurs études, Français Langue Étrangère, aide à l'insertion professionnelle et au code de la route, rencontres interculturelles, citoyenneté, prévention senior...

Rejoignez l'association !
Contact : agirabcd28@gmail.com
En savoir plus : agirabcd28.blogspot.com

Association des Jumelages : les jeunes allemands accueillis par les Mainvillois

Les jeunes allemands de Römerberg ont été accueillis par leurs correspondants le 22 juillet en gare de Chartres, avant de se rendre à la mairie de Mainvilliers où Christophe Defrance, 1^{er} adjoint, les a reçus en salle d'honneur, en compagnie d'autres membres de la municipalité et de l'association des jumelages, dont la présidente Josiane Châtel.

Comme à l'accoutumée, le samedi soir et la journée du dimanche se sont déroulés au sein des familles.

Le lundi 24, les jeunes français et allemands sont partis pour la villa Eole à Carolles (Manche) pour découvrir un coin de Normandie, la plage, pratiquer des activités sportives, et surtout le Mont Saint-Michel avec notamment la traversée de la baie.

Retour à Mainvilliers le vendredi autour d'un dîner pris en commun avec toutes les familles.

Le samedi, chacun a organisé son programme à sa convenance et le dimanche les jeunes allemands



sont repartis vers Römerberg, ayant noué de nouvelles amitiés avec leurs correspondants français.

Reprise des cours d'allemand, salle Ruy Blas, avenue Victor Hugo, mardi 3 octobre à 17h15 pour le niveau « intermédiaire » et 18h30 pour le niveau « avancé ». Renseignements au 06 83 07 20 76.

Portes ouvertes à l'association Valentin Haüy

Dans le cadre de la Journée mondiale de la vue, le comité d'Eure-et-Loir de l'association Valentin Haüy organisera une après-midi portes ouvertes le samedi 14 octobre de 14 à 16 heures au sein de son local situé 141 rue de la République à Mainvilliers.

N'hésitez pas à venir les rencontrer si vous ou un de vos proches est confronté à la déficience visuelle.

Ils répondront à vos questions et vous présenteront les activités du comité.

Contact : comite.chartres@avh.asso.fr
ou 09 86 17 93 77.

Inscription à Mainvilliers Culture Loisirs

L'association propose des activités variées : randonnée, tarots, échecs, peinture, aquagym, aide à l'informatique, dentelle aux fuseaux, danse, scrabble, jeux à questions, broderie-crochet-tricot, lecture, chorale, pétanque et art floral et sorties culturelles.

Cotisation : 23 € pour un individuel ; 39 € pour un couple. Inscription jusqu'au 30 septembre à la salle de l'association, avenue Victor Hugo. Ou par courrier : Mainvilliers Culture Loisirs - BP 41025 - 28301 Mainvilliers Cedex. Contact : 06 51 04 97 24 ou 28300mcl@gmail.com

DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

BON À SAVOIR...

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.
- **En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers.** Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir :

- **Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...**
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.



ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.



Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique contactez-nous :

l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL)
du Loiret et d'Eure-et-Loir •
Espace Conseil France Rénov'

02 38 62 47 07

**CONSEIL GRATUIT,
NEUTRE ET
PERSONNALISÉ**



Reconstruire ensemble : venez nombreux à la Fête de la récup' !

La Régie de quartiers « Reconstruire ensemble » organisera la 7^{ème} édition de la Fête de la récup' samedi 18 novembre, de 10h à 17h, à la salle des fêtes.

Cette manifestation, festive et familiale, sera un moment de partage de savoir-faire et d'échanges.

De nombreuses associations et organismes tiendront un stand pour vous proposer plusieurs animations, des ateliers créatifs, des expositions, une collecte, de la réparation, de la vente...

Vous pourrez également vous restaurer sur place.

Entrée gratuite.



Inscrivez-vous aux ateliers de temps libre du CSE !

Le Centre Socio-Educatif (CSE) Jules Verne propose des activités de loisirs aux enfants et adultes tout au long de l'année pour la saison 2023/2024, hors période de vacances scolaires.

Activités pour les enfants : éveil corporel, danse moderne, zumba kids, éveil musical, découverte du clavier, synthétiseur, piano, guitare.

Activités pour les adultes : abdo fessier, accordéon, danse africaine, danse folk, guitare, gym douce, gym tonic, piano, pilates, qi gong, renfo-stretch, sophrologie, step, training cardio, zumba.

Les inscriptions sont ouvertes à l'accueil du CSE Jules Verne. Tarif Mainvillois selon le coefficient familial et tarif hors commune. Possibilité de faire un cours d'essai gratuit pour choisir son activité.



Renseignements au CSE Jules Verne Léo Lagrange :
137 avenue de la Résistance. 02 37 23 21 14



Le Conseil municipal de Mainvilliers, installé le 28 janvier 2022, est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique vos représentants élus qui siègent au Conseil Municipal pour prendre les décisions qui vous concernent.

Ils font la ville, focus sur

Sandrine Montbailly,
Adjointe au Maire, chargée
des Finances, Prospectives
et Marchés Publics



Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

« Native de Mainvilliers, j'ai 52 ans et un enfant. Je suis référente budgétaire des finances publiques dans une collectivité. Très jeune, je me suis impliquée dans plusieurs associations, notamment, la philatélie où j'ai constitué une collection de timbres sur le thème « le langage des fleurs » que j'ai exposée en France et en Allemagne me rapportant des prix et médailles. Passionnée de VTT, je suis diplômée d'un brevet fédéral au sein de la fédération Française de Cyclotourisme où j'ai coordonné pendant une saison, un projet avec des jeunes et leur famille autour du sport et de la culture « Visite des Moulins en VTT ». Quelle belle aventure humaine ! Avec des rencontres inoubliables.

Au regard de mes initiatives, j'ai été sollicitée pour devenir citoyenne associée. Ce nouveau statut m'a permis d'assister à des commissions où j'ai pu donner mon avis sans voter. Ce rôle m'a beaucoup appris et m'a donné l'envie d'aller plus loin. »

Quelles sont vos priorités en matière de Finances ?

« Notre programme est ambitieux et il consiste à poursuivre la transformation de la ville pour qu'elle soit plus attractive économiquement, culturellement et écologiquement.

Depuis 2020, l'équipe municipale s'est attachée à déployer des moyens financiers conséquents afin de mener à bien de nombreux projets tels que : la construction d'une nouvelle garderie à Coubertin, la maison de santé de Boisville, l'extension du pôle petite enfance, les nouveaux

vestiaires du stade Maroquin et de la Bilterie, la création d'un budget participatif, la rénovation des voiries, la vidéo protection, etc..

D'autres projets sont en cours comme la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, la végétalisation de la cour d'école Coubertin.

Pour financer ces équipements municipaux, la Ville a puisé sur ses ressources propres et a dû recourir à un emprunt à hauteur de 1,7 million €. Néanmoins, nous devons rester vigilants compte tenu du contexte économique fortement dégradé. Les recettes de nos services ont été très impactées suite à la crise sanitaire et à présent, nous devons faire face à une augmentation conséquente des nouveaux tarifs de l'énergie ainsi que celui des matières premières. Cette inflation affecte également le montant de nos marchés publics. Si la situation perdure, la Ville devra faire des choix difficiles. Cela nous oblige désormais à explorer toutes les sources d'économie et de financements pour nos projets. Pour information, le budget de la Ville s'élève, en fonctionnement, à environ 15 millions € et celui en section d'investissement est d'environ de 14 millions €. »

Comment abordez-vous cette seconde partie de mandat ?

« J'aborde cette seconde partie de mandat avec toujours autant d'envie et de détermination à servir les Mainvilloises et Mainvillois.

La transformation de Mainvilliers se poursuivra tout en faisant face à l'inflation et aux baisses de dotations de l'Etat. Nous devons être novateurs pour les trois prochaines années. »



Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

02 37 18 56 80

Site : ville-mainvilliers.fr

Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et
13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

- **Direction des Services Techniques :**

02 37 18 56 43

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)

- **Secrétariat :** 02 37 18 37 20

- **Culture :** 02 37 18 37 25

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance

- **Service éducation :** 02 37 18 56 46

- **Secrétariat :** 02 37 18 37 21

Police municipale

Provisoirement, l'accueil de la police municipale se fait au sein de la mairie aux horaires habituels.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)

- **Secrétariat :** 02 37 18 32 26

- **Programme de réussite éducative :** 02 37 18 30 58

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance

Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h, samedi 10h-12h et 14h-17h

02 37 21 84 57

Retrouvez le trombinoscope de tous les membres du conseil municipal sur ville-mainvilliers.fr

Pôle petite enfance « Les Mainvillous »

133 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30

- **Multi accueil :** 02 37 18 54 44

- **Crèche familiale :** 02 37 18 54 45

- **Relais d'Assistants Maternelles :**

06 16 33 57 07

- **Protection Maternelle et Infantile :**

02 37 21 85 21

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)

02 37 18 56 84

Institutions

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance

02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende

09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance

02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles

28000 Chartres 02 37 23 40 00

- **Pour les déchets,** joindre

Chartres métropole au numéro vert

0800 22 20 36.



Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres

ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h.

02 36 67 30 40

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Conseil départemental d'Eure et Loir :

02 37 20 10 10

Numéros d'urgence

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :

02 37 20 45 47

Commissariat de Chartres : 02 37 24 75 39

Violences faites aux femmes : 3919

Pompiers : 02 37 84 13 70

SAMU : 15

Préfecture : 02 37 27 72 00



Vendredi 30 juin, dans la nuit, l'accueil de votre mairie, votre poste de police et votre maison de quartier subissaient de graves dégradations, qui nous imposent la mise en œuvre de coûteux travaux de réhabilitations.

De nombreux projets ont déjà vu le jour. C'est le cas de la végétalisation de la cour de l'école Pierre de Coubertin. D'autres cours d'école suivront. L'objectif est de mettre à disposition de nos enfants un lieu de détente et de respiration, un lieu de découverte et un lieu de jeux.

Engagée dans un vaste projet de renouvellement urbain notre communauté a choisi de s'inscrire dans une démarche de labellisation « ECOQUARTIER ». Le site de la « Banane » a vu la déconstruction de cette grande barre, image emblématique de notre cité. Grâce au soutien de l'ANRU, de ce site naîtra prochainement un nouveau quartier dans le respect d'un aménagement durable. Un parc « boisé » le long de l'avenue de la Résistance apportera fraîcheur et valorisation de la biodiversité, tout en renforçant la sécurité de chacun.

Souhaitant maîtriser au mieux le développement de notre urbanisme, notre commune s'est dotée d'une charte qualité dont le principal objectif est de favoriser le dialogue avec les promoteurs et maîtres d'ouvrage intervenant sur notre commune. De plus, notre ville a signé une convention CERQUAL (accrédité COFRAC) pour la certification des opérations immobilières.

Après la mise en œuvre de la modification de notre PLU pour la zone de Boisville, notre commune s'est engagé dans une démarche de révision.

Dernier point : la loi ZAN, zéro artificialisation nette fixés par la loi « climat et résilience », c'est à dire réduire au maximum l'extension de notre commune par l'exploitation maximale des ressources foncières dont elle dispose.

Souhaitant une urbanisation raisonnable et raisonnée, une urbanisation qui prenne en compte le bien être de chacun, du plus jeune au plus âgé, voilà la mission de notre service « urbanisation ».

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois

Quand quelques voyous mettent à mal de nombreuses villes et particulièrement la nôtre !

L'été 2023 s'achève avec un gout amer ! Une météo capricieuse mais surtout de violentes émeutes en début de saison qui ont mis à mal notre commune. Nous sommes choqués d'une telle violence et regrettons fortement qu'**une poignée d'individus** puissent agir de la sorte et privent ainsi l'ensemble des concitoyens des services publics nécessaires au quotidien de nombreux habitants !

Ces **incivilités**, ces **dégradations** ont non seulement des conséquences sur le quotidien des citoyens mais entraînent des **dépenses importantes** pour remettre en état tout ce qui a été endommagé ! **Qui paiera la facture ?** Même si les assurances et l'état mettent la main au porte-monnaie, **ces dépenses auraient**, sans aucun doute, **pu être mobilisées pour la mise en place de projets et d'actions envers la population !**

Nous **condamnons** fortement **les auteurs** des faits et espérons qu'ils seront sanctionnés à la hauteur de leurs actes inacceptables !

Au moment où nous écrivons, le bureau de poste n'a pas rouvert ses portes, ce qui pour certains, représentent un manque important. Nous pensons particulièrement aux personnes âgées et à celles et ceux qui se déplacent difficilement !

Nous pensons aussi aux conséquences morales, la sécurité et la tranquillité publique des Mainvillois sont parfois chancelantes !

Le système de surveillance de notre commune doit être développé et nous **soutiendrons** avec convictions **toutes les actions** de la municipalité qui permettront **d'augmenter la sécurité et le bien vivre à Mainvilliers.**

Cette fin d'été, rime avec rentrées scolaires et associatives.

Nous souhaitons à l'ensemble des mainvillois, jeunes et moins jeunes, une **très bonne rentrée scolaire**. N'hésitez pas à aller à la rencontre des associations qui vous proposent de nombreuses activités artistiques, culturelles, sportives ... vous permettant non seulement de **développer vos compétences, vos talents, ... , d'oublier les soucis quotidiens**, mais qui permettent surtout pour certains de **rompre leur solitude.**

Vos élus de la liste « Ensemble, Passons à l'Action »
Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE,
Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT,
Pascale COUTURIER, Catherine JURE

Rendez'Vous

culturels



Automne 2023- Hiver 2024



PROGRAMMATION
COMPLÈTE

EN SCANNANT LE QR CODE



Jil Caplan trio

Vendredi 20 octobre à 20h30

ville-mainvilliers.fr

HUMOUR / SEUL EN SCÈNE



ALEXIS LE ROSSIGNOL

MUSIQUE / JAZZ



GAUTHIER TOUX TRIO

RENCONTRE / ROMAN



RENCONTRE AVEC
ANNE-LAURE DELAYE